

Le ministre Wilson s'est dit très heureux du travail du Comité binational des normes de rendement pour le contreplaqué, qui a été créé par les deux gouvernements en 1988 pour superviser l'élaboration de normes compatibles pour le contreplaqué et les autres produits de revêtement. «Les membres du Comité méritent des félicitations pour les efforts qu'ils ont déployés afin de régler ce vieux différend.»

La question des normes de rendement étant maintenant réglée, il en reste une autre à résoudre concernant la norme du produit américain, à savoir les prescriptions liées aux qualités du placage utilisé dans le contreplaqué.

Le Ministre a affirmé que les États-Unis, à la suite d'une autre recommandation faite par le Comité binational, envisageaient en ce moment de modifier la norme de leur produit. Il a ajouté que le gouvernement du Canada ferait tout en son possible pour favoriser le règlement de cette importante question pendant qu'il est entre les mains des industries des deux pays. Le ministre Wilson a également fait part de sa hâte de rencontrer le nouveau représentant américain au Commerce et de poursuivre ce dossier.

En 1991, les exportations canadiennes de panneaux vers les États-Unis, notamment de contreplaqué, de panneaux OSB et de panneaux de particules, ont été évaluées à 177 millions de dollars, tandis que les importations en provenance de ce pays se sont élevées à 66 millions de dollars.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le:

Services des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874